

## Interpellation

### **L'Orangerie peut-elle être aussi accessible aux Lausannois-e-s ?**

Le sculpteur Yves Dana loue depuis 1987 l'Orangerie de Mon-Repos. C'est un endroit magnifique inscrit à l'inventaire des monuments historiques. Il est réservé au seul usage de l'artiste. Seul un week-end par an, lors des journées Aperti, les gens peuvent visiter certains ateliers lausannois. Dans le cas de l'Orangerie s'ouvre une nouvelle fenêtre d'opportunité, le bail devant être renouvelé en 2015 entre la Ville et Monsieur Dana.

Je pose dès lors les questions suivantes à la Municipalité :

1. la Municipalité a-t-elle envisagé pour l'Orangerie des fonctions complémentaires à celle d'atelier ?
2. est-il envisageable que le futur bail soit assorti d'une ouverture en journée au public ?
3. la Municipalité a-t-elle d'autres exemples d'accord de ce type à faire valoir? Le cas échéant, peut-elle décrire les arrangements trouvés avec les locataires de bâtiments communaux dignes d'intérêt pour le public ?

Je remercie d'avance la Municipalité pour ses réponses.

Sophie Michaud Gigon

18.02.2015

